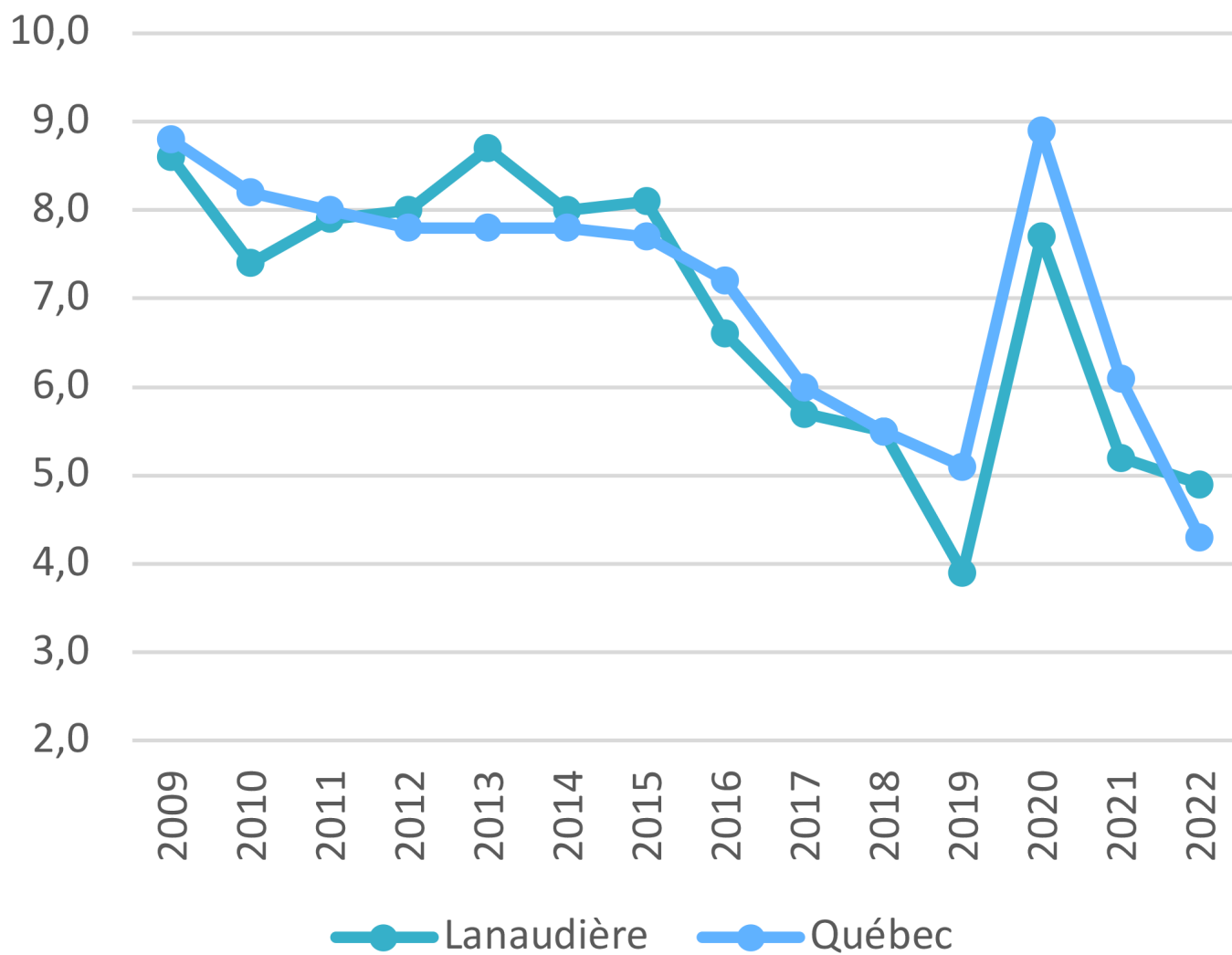


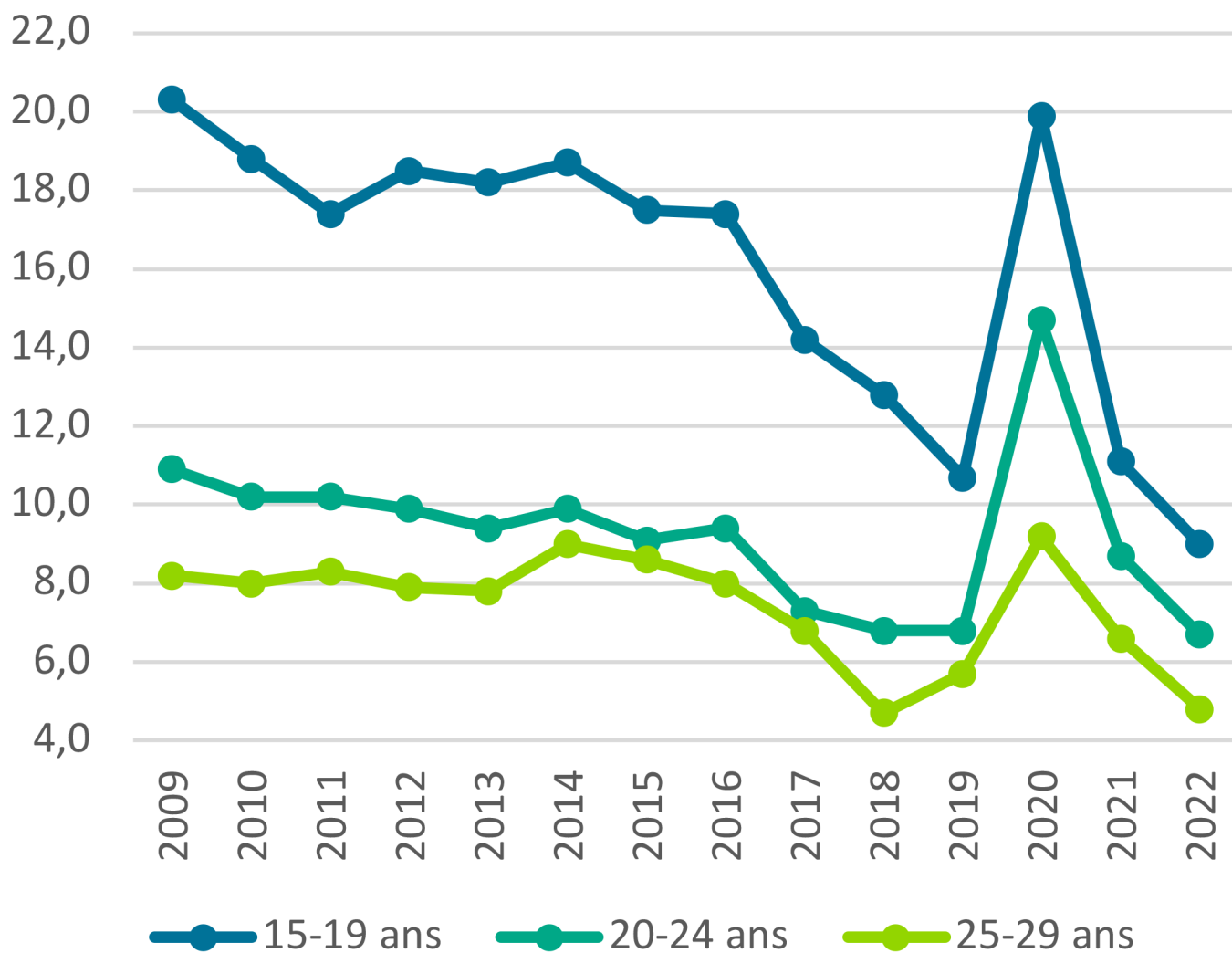
Marché de l'emploi

Au quatrième trimestre de 2022, **9 443** postes étaient vacants dans la région de Lanaudière¹.

Évolution du taux de chômage chez la population active, Lanaudière et Québec (%)²



Évolution du taux de chômage selon l'âge, Québec (%)³



Nombre, taux et taux horaire moyen des postes vacants, Lanaudière et autres régions de la RMR de Montréal et ensemble du Québec, données non désaisonnalisées, 4^e trimestre 2022¹

	Nombre	Taux (%)	Taux horaire moyen (\$)
Lanaudière	9 443	5,3	23,61
Laval	10 155	5,8	22,63
Laurentides	13 306	5,4	22,32
Montréal	64 014	4,7	25,96
Ensemble du Québec	207 920	5,1	24,00

Estimation des postes à pourvoir, Lanaudière, 2025⁴



Faits saillants

Depuis 2009, la région de Lanaudière et l'ensemble du Québec ont connu une notable diminution du taux de chômage au sein de la population active, l'année 2020 qui a été marquée par la pandémie de COVID-19. Si l'on s'intéresse aux jeunes de 15 à 29 ans, leur taux de chômage à l'échelle provinciale a également été en baisse depuis 2009, en particulier chez les 15 à 19 ans. Bien que les effets de la pandémie aient été ressentis dans les trois groupes d'âge, ils semblent être en voie de s'estomper. En ce qui concerne les postes vacants, la région de Lanaudière ne se distingue pas significativement de l'ensemble du Québec, avec des taux de postes vacants et des taux horaires moyens similaires au quatrième trimestre de 2022. Enfin, selon les perspectives à moyen terme du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, environ 70 000 postes devraient être à combler en 2025 dans la région de Lanaudière, la majorité étant liée à des départs à la retraite. La tendance au vieillissement de la population lanaudoise n'est pas étrangère à cette rareté prévue ou anticipée de la main d'œuvre.

Explication et analyse

L'*Enquête sur la population active* (EPA) est une enquête mensuelle réalisée par Statistique Canada afin de fournir des informations sur les grandes tendances du marché du travail, comme le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Elle recueille des données sur les personnes âgées de 15 ans et plus et fournit des estimations nationales, provinciales et régionales. Dans cette enquête, on définit un *chômeur* comme une personne respectant l'une ou l'autre des conditions suivantes :

1. Avoir été temporairement mise à pied, mais anticiper un rappel et être disponible pour travailler ;
2. Être actuellement sans emploi, avoir effectué des démarches de recherche d'emploi au cours des quatre dernières semaines, et être disponible pour travailler ;
3. Être sur le point de débiter un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant la semaine de référence et être disponible pour travailler.

Les informations concernant les postes vacants sont tirées de l'*Enquête sur les postes vacants et les salaires* de Statistique Canada. Un poste est jugé vacant s'il est disponible ou est prévu de l'être bientôt, qu'il y a des tâches à accomplir et que l'employeur cherche activement à recruter de l'extérieur. On définit le taux de postes vacants comme le pourcentage de postes vacants par rapport à l'ensemble de la demande de travail (comportant les postes occupés et les postes vacants)⁵.

Le taux de chômage et la rareté de main-d'œuvre sont deux indicateurs économiques liés, mais ils ont des implications différentes. En effet, une diminution du taux de chômage peut indiquer une amélioration de l'économie ou une augmentation de la demande de main-d'œuvre. La rareté de main-d'œuvre, quant à elle, indique que les employeurs rencontrent des difficultés à trouver des travailleurs pour pourvoir les postes vacants. Cela peut se produire pour diverses raisons, telles que des changements démographiques (par exemple, une diminution de la population active⁶ et/ou du taux de natalité, les migrations internes et internationales), des compétences inadéquates des travailleurs ou des pénuries de compétences spécifiques dans certains domaines. Il convient de noter que la rareté de main-d'œuvre peut coexister avec un taux de chômage élevé, car il est possible que les travailleurs disponibles ne possèdent pas les compétences requises pour les postes disponibles. Le problème provient alors d'un manque d'arrimage entre les postes affichés et les compétences de la main-d'œuvre disponible. Il est important de souligner que l'immigration a longtemps permis de pourvoir les postes vacants. Or, la situation actuelle est bien différente, alors qu'il est estimé que l'immigration n'arrivera à pourvoir qu'un poste vacant sur cinq d'ici 2030⁷.

Un récent sondage⁸ met en évidence la préoccupation de la population quant aux effets de la rareté de main-d'œuvre sur la persévérance scolaire. En effet, dans un contexte de plein emploi⁹, les employeurs peinent à pourvoir les postes vacants et doivent alors se tourner vers les étudiants en leur offrant des emplois bien rémunérés avant même la fin de leurs études. Cela peut décourager ces derniers de poursuivre leur scolarité; les jeunes peuvent être tentés de quitter les études s'ils pensent pouvoir obtenir un bon emploi sans diplôme. Cette situation peut mener à une sortie sans diplôme, diminuant ainsi les chances à long terme des jeunes d'obtenir un emploi de qualité offrant stabilité, rémunération élevée, avantages sociaux, faible impact sur la santé, etc¹⁰. Malheureusement, cette dynamique peut occasionner des difficultés pour les employeurs à trouver des travailleurs qualifiés, renforçant ainsi le phénomène de rareté de main-d'œuvre.

Toutefois, il est possible d'observer des impacts positifs en ce qui a trait à la motivation. En effet, en contexte de pénurie de travailleurs expérimentés, les jeunes qui poursuivent des études spécialisées ont de meilleures chances de décrocher un emploi dans leur domaine dès la fin de leurs études¹¹. Ainsi, pour les jeunes qui persévèrent dans leur formation, la rareté de main-d'œuvre peut être un incitatif à se spécialiser dans un domaine en demande, leur offrant de meilleures perspectives d'emploi à long terme. Toutefois, pour que cela se concrétise, il est essentiel qu'il y ait une adéquation entre l'offre de formation et les postes disponibles dans la région. En effet, il faut que la région offre un nombre suffisant de postes spécialisés pour inciter les jeunes à

s'inscrire dans les programmes de formation correspondants¹². Dans le cas contraire, les jeunes pourraient être amenés à chercher du travail dans d'autres régions ou même à l'étranger.

Il apparaît donc important de trouver des solutions pour mieux équilibrer le marché du travail, tout en encourageant la persévérance scolaire des jeunes. À cette fin, le récent *Plan d'action pour la main-d'œuvre* du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale¹³ comprend, entre autres, des mesures pour augmenter le nombre de personnes en emploi et réduire le nombre de postes vacants dans les entreprises. Cela passe par un soutien aux entreprises dans le recrutement de main-d'œuvre et par un développement de l'employabilité des individus. Certains groupes sous-représentés sur le marché du travail font l'objet d'incitatifs particuliers : les personnes handicapées, les personnes immigrantes, les prestataires de l'aide sociale et les travailleurs expérimentés. Le plan d'action vise aussi à préparer la future main-d'œuvre, en proposant des formations adaptées aux besoins des entreprises et en incitant les jeunes à s'inscrire dans des domaines où la demande est forte.

Autres fiches qui pourraient vous intéresser

- [Démographie](#)
- [Conciliation études-travail](#)
- [Motivation et engagement](#)
- [Scolarité de la population adulte](#)
- [Mobilité de la population](#)

Notes et références

1. Les données sur les postes vacants proviennent de Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Mise à jour 23 mars 2023.
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/postes-vacants-au-quebec/tableau/nombre-taux-horaire-moyen-postes-vacants-donnees-trimestrielles-non-desaisonnalisees>
2. Les données sur le taux de chômage selon le territoire proviennent de Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Mise à jour 3 mars 2023.
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions->

[administratives-rmr-et-quebec/tableau/caracteristiques-marche-travail-donnees-annuelles-regions-administratives](#)

3. Les données sur le taux de chômage selon le groupe d'âge proviennent de Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Mise à jour 14 mars 2023.
https://statistique.quebec.ca/fr/document/indicateurs-du-marche-du-travail-resultats-selon-le-groupe-dage-et-le-sexe-15-29-ans-quebec-ontario-canada/tableau/indicateurs-du-marche-du-travail-resultats-selon-le-groupe-dage-et-le-sexe-15-29-ans-quebec-ontario-canada#tri_regn=2&tri_sexe=1
4. Les données sur les postes à pourvoir proviennent du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/action_maindoeuvre/marche/lanaudiere.asp
5. Institut de la statistique du Québec. (2023, mars). *Les postes vacants au Québec au 4^e trimestre de 2022. Document d'analyse*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/postes-vacants-au-quebec/publication/postes-vacants-4-trimestre-2022>
6. Par exemple, il est possible de calculer l'*indice de remplacement de la main-d'œuvre*, soit le nombre de personnes de 20 à 29 ans qui intègrent le marché du travail pour 100 personnes de 55 à 64 ans qui le quittent. Cet indice sert à mesurer le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel, en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de la retraite par le nombre de personnes qui s'apprêtent à entrer sur le marché du travail. Un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui se prépare à quitter le marché du travail sera remplacée par une personne plus jeune. À titre indicatif, les calculs effectués par ÉCOBES révèlent qu'en 2022, l'indice pour Lanaudière se situe à 68 alors qu'il est de 84 pour le reste de la province; la situation est donc plus problématique dans Lanaudière.
7. Brousseau-Pouliot, V. (2022, 11 décembre). De combien d'immigrants le Québec a-t-il besoin ? *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/contexte/2022-12-11/de-combien-d-immigrants-le-quebec-a-t-il-besoin.php>
8. Réseau québécois pour la réussite éducative. (2023, 13 février). *Les Québécois sont préoccupés quant à la persévérance scolaire dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre* [Communiqué]. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/les-quebecois-sont-preoccupes-quant-a-la-perserverance-scolaire-dans-un-contexte-de-rarete-de-la-main-d-oeuvre-879807215.html>
9. Le gouvernement du Québec définit le plein emploi comme l'état du marché du travail où la demande de travail égale l'offre de travail et où se trouve réalisée l'utilisation optimale des ressources.

<https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=9548>

10. Fabra, E. M. et Camisón, C. (2009, octobre). Direct and indirect effects of education on job satisfaction: A structural equation model for the Spanish case. *Economics of Education Review*, 28(5).
<https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2008.12.002>
11. Kaplan, J. et Hoff, M. (2022, novembre). Class of 2023 rejoice: Companies are ramping up hiring of new college grads as experienced workers are harder to find amid the labor shortage. *Business Insider*.
<https://www.businessinsider.com/employment-trends-2023-labor-shortage-companies-hiring-college-graduates-2022-11>
12. Lemire, L. et Payette J. (coll.). (2018). *Décrochage scolaire, diplomation et qualification au secondaire, niveau de scolarité des adultes. Où en sommes-nous dans Lanaudière?*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018, 16 pages.
https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Documentation/Sante_publique/Themes/Education_diplomation_et_decrochage_scolaire/Diplomation-Decrochage-VF.pdf
13. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2023). *En action pour la main-d'œuvre*.
https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/action_maindoeuvre/plan_detail/index.asp

Précédente